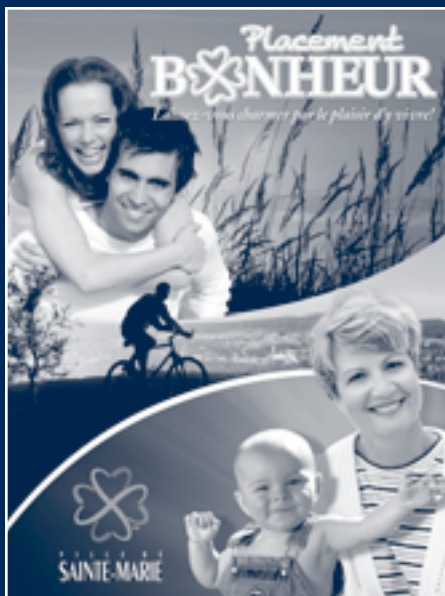


# M Le lien. Mariverain

Un « Placement bonheur » à notre portée!

## Pour notre avenir et nos familles à Sainte-Marie, nous avons besoin de nos 12 000 ambassadeurs!

En janvier dernier, le conseil de ville a présenté son opération « séduction » pour attirer de nouveaux Mariverains et Mariveraines. Toutes les forces vives du milieu, y incluant les citoyennes et les citoyens, sont invitées à diffuser le thème central de cette campagne :



« Vivre à Sainte-Marie : un PLACEMENT BONHEUR! ».

En effet, pour assurer le succès de cette opération, en vue de prospérer et d'offrir un milieu de vie sans pareil, la Ville a besoin que ses 11 700 citoyens et ses centaines d'industriels et commerçants agissent à titre d'ambassadeurs. N'hésitez pas à « promouvoir » votre ville à votre famille, vos amis, vos confrères de travail, vos employés. Avec l'arrivée de nouveaux citoyens, nos maisons, souvent notre principale valeur foncière, prendront de la valeur! Nos commerces et nos industries continueront à prospérer avec ces nouveaux clients et employés!

Notre milieu de vie a beaucoup à offrir aux jeunes, aux familles et aux futurs retraités. Soyez assurés que le conseil actuel continuera à améliorer ce milieu afin d'en faire un « PLACEMENT BONHEUR ».

Patrice Cossette  
Conseiller municipal



M. Clermont Sylvain

Très bientôt, notre agent de promotion, M. Clermont Sylvain, entrera en contact avec les grands employeurs privés et publics de notre ville afin de vous appuyer dans vos démarches d'ambassadeur. Merci de l'accueillir! De plus, M. Sylvain se fera un plaisir de répondre aux demandes de renseignements ou d'accompagnements à tous citoyens désireux de s'établir chez nous.

Pour le joindre, composez le 387-2301 ou par courriel à [promodom@ville.sainte-marie.qc.ca](mailto:promodom@ville.sainte-marie.qc.ca). Pour plus de renseignements, visitez le site Internet de la Ville au [www.ville.sainte-marie.qc.ca](http://www.ville.sainte-marie.qc.ca) à la section « S'établir à Sainte-Marie ».

Prochaine réunion du conseil :  
le lundi 12 mars à 20 h

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



VILLE DE  
SAINTÉ-MARIE  
AU COEUR DE LA RÉUSSITE

[www.ville.sainte-marie.qc.ca](http://www.ville.sainte-marie.qc.ca)  
387-2301 aux heures de bureau

Capitation 2007

Mon héritage, j'y tiens.

La capitation est un don qui permet à notre communauté de poursuivre ses activités, entre autres, son travail d'évangélisation pour léguer aux générations futures les valeurs chrétiennes que nous avons reçues et les démarches nécessaires pour préserver son patrimoine. Des bénévoles ont frappé ou frapperont à votre porte jusqu'au 24 février 2007 pour recueillir votre contribution. Les reçus d'impôt de 2006 ont été ou vous seront remis par la même occasion. Si vous étiez absents au moment de la visite du solliciteur, vous pouvez communiquer au secrétariat au numéro 387-5467. Les membres du comité de la Capitation vous remercient pour votre accueil et votre participation à cette campagne.

## 3-2-1... La rue Notre-Dame... c'est parti!

On en parle depuis longtemps, mais cette fois, c'est la bonne : la rénovation du centre-ville qui s'est amorcée avec l'aménagement de l'avenue Marguerite-Bourgeoys et d'une partie du boulevard Larochelle se continue avec une nouvelle intervention très significative.

Le conseil a en effet adopté le 23 janvier dernier le règlement d'emprunt au montant de 1 965 000 \$ qui permettra le réaménagement majeur de la section de la rue Notre-Dame comprise entre l'avenue Marguerite-Bourgeoys et l'avenue Sainte-Anne : construction d'un trottoir du côté de la rivière, élargissement du trottoir de l'autre côté, asphaltage de la rue, nouvel éclairage, ajout de bancs et de poubelles, plantation d'arbres, verdissement des terrains, etc.

Les aménagements visent à rendre le secteur plus agréable et plus sécuritaire pour les usagers, particulièrement les piétons, entre autres, en réduisant la vitesse de la circulation et

en limitant les véhicules en transit vers le pont. Pour pouvoir effectuer ces aménagements, ce tronçon de la rue Notre-Dame sera désormais à sens unique en direction nord.

D'autres interventions majeures sont aussi prévues sur des terrains résultant de l'acquisition par la Ville de certains bâtiments vétustes; dans un cas, un parc sera aménagé sur les terrains où se situe l'immeuble connu sous le nom du « Château », et, dans l'autre cas, un stationnement de 20 places accessible depuis la rue Saint-Antoine remplacera l'immeuble de Distribution Eugène Gagnon inc., voisin de l'ancien édifice Beshro.

Plusieurs assemblées d'information ont été tenues au profit des propriétaires, et chacun est individuellement rencontré pour discuter des aménagements et s'assurer qu'ils répondent aux besoins à la fois des commerçants et de l'ensemble de la population. Ces rencontres ont permis de constater

Jean-Guy Duquet  
Conseiller en urbanisme



l'accueil enthousiaste et la collaboration significative des propriétaires dont plusieurs ajoutent leur contribution en prévoyant réaménager la partie avant de leur terrain. Notons parmi les interventions majeures le réaménagement des terrasses pour les ramener au niveau du trottoir.

Afin de minimiser les impacts négatifs qui résultent d'un chantier aussi important, le conseil a fixé comme objectif que l'essentiel des travaux soit terminé avant la Saint-Jean-Baptiste. Les Mariverains et les Mariveraines pourront donc jouir d'une rue Notre-Dame revampée dès la prochaine saison estivale.



Louis Normand  
Directeur  
Loisirs, culture et vie  
communautaire

Le comité d'action de la politique familiale est fier de vous présenter le bilan des actions réalisées en 2006.

Ce bilan présente les actions réalisées à l'intérieur des sept champs concernés par la politique qui sont :

- la sécurité;
- le loisir, la culture et la vie communautaire;
- l'environnement;
- l'aménagement du territoire;
- la santé et les services sociaux;
- les services de garde à l'enfance.

Vous serez à même de constater que de nombreuses actions ont été concrétisées afin de répondre aux attentes des 3 200 familles mariveraines, venant ainsi démontrer notre volonté toujours présente d'améliorer la qualité de vie de notre collectivité.

Le comité travaille donc présentement à l'élaboration de son plan d'action pour l'année 2007 qui se veut, encore une fois, une proposition d'actions simples et concrètes afin d'obtenir des résultats aussi satisfaisants que ceux de l'année 2006.

## VOLET SÉCURITÉ

### Orientation

Sensibiliser les automobilistes à l'importance de diminuer la vitesse dans la ville.

### Action

• D'avril à septembre 2006, le Service de police a mis en place le programme « Pieds Pesants ». Ce programme a permis d'optimiser la visibilité policière à des sites étant considérés à risque, tout en augmentant la perception du risque d'être intercepté.

### Orientation

Évaluer, avec les services concernés, le manque d'éclairage dans les quartiers résidentiels de la ville.

### Actions

- Un comité de travail fut mis sur pied et un plan de correction des lacunes d'éclairage dans les différents secteurs de la ville fut établi.
- Installation de 20 nouveaux luminaires de rue.

### Orientation

Analyser les endroits stratégiques où l'aménagement de trottoirs serait à planifier.

### Actions

- Un comité de travail a déposé un plan directeur concernant la construction de nouveaux trottoirs aux endroits stratégiques de la ville conjointement à une augmentation importante du budget disponible pour l'année 2006, pour effectuer ces travaux.
- Construction de 437 m de trottoir, dont 206 m de nouveau et 231 m de réfection.

## VOLET LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

### Orientation

Planifier notre programmation de loisirs en pensant « Famille ».

### Actions

- Proposition à la population mariveraine du projet « Faites vos jeux dans vos parcs de quartier ».
- Offre d'activités sportives aux parents, pendant les cours de natation des enfants.

- Organisation d'activités parents-enfants à l'intérieur des activités sportives estivales, balle-molle et soccer.
- Offre de nouvelles activités à la programmation dont la marche-poussette et le work-out parents-enfants.
- Offre d'un service de garde à l'intérieur de notre Programme vacances-été.
- Offre de cours de natation pour les enfants âgés de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents.

### Orientation

Maintenir, améliorer et augmenter nos infrastructures de loisirs pour la pratique d'activités familiales.

### Actions

- La piste cyclable est maintenant asphaltée.
- Le projet du débarcadère de la rivière Chaudière sera en phase de réalisation en 2007.
- Mise en place d'un sentier de ski de fond.
- Installation de tables à langer à la bibliothèque, à l'aréna et à la piscine intérieure.

### Orientation

Rechercher des solutions adaptées et permanentes face au manque de locaux communautaires.

### Action

• Le conseil municipal décida en 2006 de faire du CHSLD la solution principale à cette problématique.

## VOLET COMMUNICATIONS

### Orientation

Assurer aux familles mariveraines la diffusion des informations pertinentes en lien avec elles, et ce, à travers un souci constant d'amélioration des outils de communication retenus.

### Actions

- La mise à jour de notre site Internet est maintenant faite hebdomadairement.
- Mise à jour et impression d'un répertoire des services et des ressources « famille » (Vivre à Sainte-Marie, un placement bonheur) disponibles à compter de février sur le site Internet de la Ville.

## VOLET ENVIRONNEMENT

### Orientation

Améliorer et protéger la qualité de vie des familles mariveraines par un environnement protégé et amélioré.

### Actions

- Mise en place de la collecte des résidus verts.
- Campagne d'économie d'eau potable.
- Mise en place d'une digue antibruit secteur Vénus - Parc industriel.
- Conception d'une digue antibruit le long de l'autoroute 73 - secteur résidentiel.

## VOLET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (URBANISME) ET HABITATION

### Orientation

Harmoniser le développement de nos quartiers par l'usage, la volumétrie et l'esthétique.

### Actions

- Création d'une entente avec les développeurs et d'une réglementation permettant la planification harmonieuse de nos secteurs résidentiels.

- Adoption d'une nouvelle réglementation sur l'affichage respectueuse des particularités historiques et patrimoniales du centre-ville.

## VOLET SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

### Orientation

Tenter d'offrir aux familles une accessibilité accrue des services de santé et services sociaux en concertation avec les principaux acteurs du milieu.

### Actions

- Information aux familles mariveraines des gestes et actions de concertation réalisés par le conseil municipal.
- Distribution d'un horaire des cliniques du territoire.
- Article dans Le Lien mariverain pour mieux faire connaître les orientations de la Ville et du conseil en relation avec les dossiers de la santé.
- Représenter directement et activement les Mariverains auprès des autorités, compétentes en matière de santé et services sociaux afin de partager les problématiques et besoins des familles.
- Un comité formé de membres du conseil municipal a participé à des échanges et à des rencontres avec les dirigeants, ce qui a permis d'exprimer le besoin de la population d'avoir une plus grande plage horaire pour

les R-X et des services plus rapides lors des demandes de prélèvement sanguin. Ces deux problématiques ont été résolues avec succès.

## VOLET SERVICE DE GARDE À L'ENFANCE

### Orientation

En collaboration avec les intervenants du milieu, travailler à offrir aux familles mariveraines la disponibilité requise en termes de service de garde, et ce, en évolution avec les besoins.

### Actions

- Le comité du plan d'action de la politique familiale a appuyé le Centre de la Petite Enfance Lacet de Bottine de Sainte-Marie, dans ses démarches pour l'obtention du bureau coordonnateur de la MRC dans le cadre de la loi 124. Finalement, c'est le CPE des Petits Pommiers qui a obtenu ce rôle.
- Une représentante, M<sup>me</sup> Odette Bédard, du CPE Lacet de Bottine a siégé sur le comité du plan d'action pendant l'année 2005-2006.
- Agir, en concertation avec le milieu, pour le maintien et l'amélioration des services en faveur des familles.

## Chevalier de la Légion d'Honneur

Lors de sa séance régulière du 12 février dernier, le maire Harold Guay a remis un certificat honorifique et une médaille de la Ville de Sainte-Marie à M. Robert Doyon, afin de souligner la récompense reçue le 23 janvier 2007 par le Consulat général de France à Québec, soit l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur. Cette récompense reconnaît les mérites militaires rendus à la Nation, plus particulièrement l'engagement et l'héroïsme dont il a fait preuve pour libérer la France au cours de la Seconde guerre mondiale. M. Doyon, accompagné de sa conjointe, est photographié avec le maire Harold Guay et des anciens combattants de la Légion Royale Canadienne.



## VoxPop en ligne

# Donnez-nous votre opinion!

Pour toujours être au fait de l'opinion des Mariverains et des Mariveraines sur différents sujets, le site Internet de la Ville comprend maintenant une section VoxPop qui permet de voter sur une question d'intérêt public. Dans la page d'accueil du site, il suffit de cliquer sur l'encadré intitulé VoxPop pour accéder à la question en cours et y répondre. Vous y trouverez également, s'il y a lieu, les résultats de la question précédente.

En 2007, nous vous invitons à retourner visiter régulièrement le site Internet de la

Yves Chassé  
Conseiller municipal



Ville qui s'enrichira de nouvelles sections informatives pour devenir la source d'information incontournable pour tous les Mariverains et Mariveraines branchés.

Si vous avez des suggestions, des questions ou des commentaires concernant notre site Internet, vous pouvez me les faire parvenir par courrier électronique à yves.chasse@ville.sainte-marie.qc.ca.

## Une révision pour répondre aux nouvelles réalités

À la suite de l'adoption du nouveau schéma d'aménagement de la MRC de La Nouvelle-Beauce, la Ville de Sainte-Marie doit procéder à la révision de son plan et de ses règlements d'urbanisme afin de les rendre conformes aux nouvelles réglementations régionales. La Ville profitera de cet exercice pour actualiser l'ensemble de ses objectifs et de ses normes en matière d'urbanisme.

En effet, depuis l'adoption du dernier plan d'urbanisme, en septembre 1990, de nouvelles réalités sont apparues et la Ville de Sainte-Marie doit en tenir compte. Un exemple parmi d'autres : les parcs d'éoliennes. Voilà un sujet qui concernait peu les municipalités il y a une décennie mais qui maintenant doit, entre autres choses, faire partie de la réflexion autour du plan d'urbanisme. Il en est également

Georges La Rocque  
Chef de division  
Service d'urbanisme



ainsi de la plus grande sensibilisation des citoyens et des citoyennes en ce qui concerne l'environnement et la qualité de vie.

Il résultera de ces réflexions, consultations et collaborations la rédaction d'un plan d'urbanisme modernisé qui servira de guide pour les développements résidentiel, commercial et industriel de la Ville de Sainte-Marie au cours des prochaines années. Sur la base du nouveau plan d'urbanisme, toute la réglementation actuelle sera révisée afin d'assurer une conformité entre les objectifs et les moyens pour les atteindre.

Les nouveaux plan et les règlements d'urbanisme devraient être proposés au conseil en mai prochain.

## Deux nouveaux superviseurs au Service de police de la Ville

En vertu de la Loi de Police et des procédures policières du ministère de la Sécurité publique, les activités policières sont soumises à divers niveaux de supervision, compétence et formation.

À la Ville Sainte-Marie, il y a quatre équipes de travail sur des quarts de 12 heures comprenant deux policiers. En vertu des obligations, chaque équipe doit d'être supervisée par une personne responsable, ce qui impliquait l'ajout de quatre superviseurs. Après discussions, négociations et entente avec le Ministère, la supervision sur les quarts de travail est répartie comme suit : ajout de deux superviseurs qui couvrent une partie des quarts de jour, plus en soirée, les fins de semaine et nuits. Le jour, les officiers sont en partie responsables, et lors d'absence des officiers, des superviseurs ou des heures non couvertes par les superviseurs, il y a eu addition des chefs d'équipe qui eux, sont alors responsables de la relève.

Guy Cliche  
Directeur adjoint  
Service de police



Deux policiers sont superviseurs. Il s'agit des sergents Sylvio Bêty et Pierre Girard. Dans leur description de fonctions, ils dirigent, supervisent, coordonnent et contrôlent le travail des policiers sur leur relève, tout en effectuant la patrouille. Ils sont sous l'autorité du directeur-adjoint avec qui ils collaborent pour le suivi des affectations, le plan de travail, les objectifs de travail élaborés, les procédures policières et les services aux citoyens. Ils sont entrés en fonction le 20 novembre 2006 et ont eu deux semaines de formation et d'intégration. Le 3 décembre, ils ont fait leur début sur les équipes de travail.

Nous sommes heureux de l'ajout des superviseurs au sein du Service de police de la Ville de Sainte-Marie.



Sylvio Bêty



Pierre Girard

PROVINCE DE QUÉBEC,  
Ville de Sainte-Marie,  
Le 13 février 2007.

## DÉROGATIONS MINEURES AVIS PUBLIC

À tous les propriétaires et locataires d'immeubles de la Ville de Sainte-Marie.

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Sainte-Marie, que lors d'une séance spéciale qui sera tenue le 12 mars 2007 à 19 h 45 à la salle du Conseil située à l'hôtel de ville, 270 avenue Marguerite-Bourgeoys à Ville de Sainte-Marie, trois (3) demandes de dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de cette municipalité seront étudiées et les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le Conseil relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes :

a) Propriété sise au 2334 route du Président-Kennedy Sud

Lot : 2 962 653 du Cadastre du Québec

Dérogation : Reconnaître le terrain morcelé en 1972 à une superficie de 922,5 mètres carrés au lieu d'un minimum de 1 858,1 mètres carrés tel qu'exigé au règlement de zonage de l'époque.

b) Propriété sise au 35-37 rue Notre-Dame Nord

Lot : 2 960 994 du Cadastre du Québec

Dérogation : Permettre l'agrandissement de la terrasse localisée à l'arrière

de l'immeuble à une distance de 0,0 mètre de la ligne latérale du lot comparativement à la distance actuelle de 0,35 mètre contrairement à la norme minimale de 1,0 mètre exigée au règlement de zonage numéro 700-90.

c) Propriété sise au 178-184 rue Saint-Antoine

Lot : 2 960 947 du Cadastre du Québec

Dérogations : Permettre la construction d'une entrée de cave fermée en cour avant longeant l'avenue Saint-Jean à 2,7 mètres de la ligne de rue contrairement à ce qui est stipulé à l'article 4.2.21) qui ne les autorise qu'en cour arrière et latérales seulement ainsi que permettre l'implantation de trois (3) cases de stationnement dans la cour avant en bordure de la rue Saint-Antoine contrairement à ce qui est stipulé à l'article 6.5e) du règlement de zonage qui stipule que dans le secteur centre-ville, les espaces de stationnement en façade sont interdits où il y a déjà des espaces verts aménagés.

Donné à Ville de Sainte-Marie,  
ce 13 février 2007.

Me Hélène Gagné, OMA  
Greffière

## Programme d'aide à la rénovation patrimoniale

### Une source de fierté à partager!

La Ville de Sainte-Marie, dans son plan d'action culturel 2004-2006, s'était engagée à soutenir financièrement la conservation et la mise en valeur de son patrimoine bâti. Dans le cadre du programme d'aide à la rénovation patrimoniale instauré en 2006, seize des vingt projets retenus, parmi les 40 soumis au comité, ont été complétés. Des travaux extérieurs totalisant près de 200 000 \$ ont bénéficié de subventions de 60 000 \$ provenant de partenariats entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications, et entre la Ville et la Société d'habitation du Québec.

Ce même programme est reconduit en 2007, avec les mêmes critères. L'aide financière couvrira 50 % du coût des rénovations, jusqu'à concurrence de 5 000 \$. Seules les rénovations extérieures sont admissibles. Elles comprennent les toitures, revêtements (sauf les matériaux syn-

Line Gagnon  
Agente de  
développement culturel



thétiques), portes, fenêtres, galeries et éléments d'ornementation architecturaux. Les propriétaires visés sont ceux dont le bâtiment a été répertorié dans l'inventaire du patrimoine bâti mariverain, réalisé en 2004. Ceux-ci recevront les informations requises par la poste. Les demandes devront être acheminées d'ici le 31 mars 2007. C'est le comité du patrimoine bâti qui fera l'analyse des dossiers et les recommandations au conseil municipal. Les propriétaires seront informés des résultats de leurs requêtes avant la mi-mai.

Pour toute information relative à ce programme, vous pouvez contacter : Line Gagnon, ou Louis Normand au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (387-4920 ou par courriel : line.gagnon@ville.sainte-marie.qc.ca).



Jacques Filiatrault  
Bibliothécaire

## À noter :

- Animation accessible au [www.ville.sainte-marie.qc.ca](http://www.ville.sainte-marie.qc.ca).
- Exposition « Réalités et chimères » de Mmes Johanne Maheux et Danielle Giroux : leurs œuvres seront exposées jusqu'au 8 avril 2007.
- Heure du conte : les inscriptions se font à la bibliothèque uniquement. Les rencontres prévues sont les : 2, 16 et 30 mars; 13 et 27 avril; 11 et 25 mai.

## Nouveautés

[biblio.ville.sainte-marie.qc.ca/regard/](http://biblio.ville.sainte-marie.qc.ca/regard/)

- **Votre nom et son histoire : Les noms de famille au Québec**, Roland Jacob, *Éditions de l'Homme*, c2006, 425 p. Qui n'a jamais été intrigué par la signification de son nom de famille? Depuis plus de dix ans, l'auteur sonde les mystères des patronymes québécois. Son livre nous dévoile les secrets fascinants de plus de dix mille noms.
- **Les machines de Léonard de Vinci**, Domenico Laurenza, *Gründ*, 2006, 239 p., nombreux dessins. Partez à la découverte des superbes machines de Léonard de Vinci, l'inventeur le plus célèbre de tous les temps. À l'aide de nombreuses images 3D et dessins originaux, déchiffrez ses contributions les plus fondamentales à la culture technique moderne.
- **Spacecam : En collaboration avec la NASA**, Terry Hope, *Artémis*, 2006, 253 p., nombreuses photos couleurs. Plus de 350 photographies des missions Apollo aux images de Hubble, en passant par les premiers pas de l'homme sur la Lune, les planètes et les galaxies.
- **L'ABC des trucs de cuisine de Madame Chasse-taches**, Louise Robitaille, *Publistar*, 2006, 281 p. Ce livre est un guide indispensable pour vous dépanner. Vous y découvrirez : - Des centaines de trucs et d'astuces de cuisine. - Des idées surprenantes de dépannage avec des produits du frigo ou du garde-manger. - Un vocabulaire culinaire simplifié - Des substituts utiles d'aliments pour éviter de courir à l'épicerie, plus quelques recettes rapides et étonnantes.
- **La sélection Chartier 2007 : Guide des vins et d'harmonies avec les mets**, François Chartier, Éd. La Presse, 2006, 415 p. L'édition 2007 propose près du double des vins commentés et plus de 2 500 propositions d'harmonies vins et mets, qui ont fait la force et la marque de commerce de ce

guide. Les meilleurs rapports qualité-prix, entre 8 \$ et 20 \$, offerts dans toutes les succursales de la SAQ, sont aussi au rendez-vous de même que la fameuse liste des Coups de cœur de Chartier.

- **L'herbier voyageur : Histoire des fruits, légumes et épices du monde**, Michelle Jeanguyot et Martine Séguier-Guis, Éd. Plume de carotte, 2005, 163 p., nombreuses photos. Avec L'herbier voyageur, partez à la découverte des plantes alimentaires, de leur origine, des traditions culinaires et médicinales du bout du monde qui les entourent. Découvrez-les surtout sous un autre œil, à travers la reproduction de 70 planches d'herbiers magnifiques, rassemblées au fil des siècles par des botanistes ayant parcouru la planète.

## Club Mariverain de Généalogie

### Nouveautés

- Répertoire des baptêmes de Sainte-Marie de Beauce en 2 volumes : 1739-2005. Club Mariverain de Généalogie, Réagig-Publications, c2006, 1074 p. Vous pouvez acheter ce répertoire aux points de vente suivants : Bibliothèque Honorius-Provost, Caisse Desjardins de Sainte-Marie, Alimentation du pont, Copies Extra, Maison du tourisme de Sainte-Marie, Dep-O-Coin, Twist Laser, Intermarché et auprès des membres du Club Mariverain de Généalogie
- Registres numérisés d'état civil du comté de Dorchester incluant ces villes : Abénaquis, Scott et Saint-Cyprien, par Jean-Pierre-Yves Pepin.
- Registres numérisés d'état civil de Saint-Gervais sur 5 DC, de 1780 à 1940, par Jean-Pierre-Yves Pepin.

### Important :

Nous sommes à la recherche de « Le Guide (de 1962 à 1980) », ancien journal de la région que nous hébergerions au local aux fins de recherches. Nous contacter au 387-2240. Merci!

S.v.p., veuillez ne pas jeter vos cartes mortuaires mais plutôt nous en apporter un exemplaire à la bibliothèque. Merci à tous!

Pour toute information : Réal Giguère, président (387-2599); Nicole Poulin-Ferland, vice-présidente (387-8233) ou Diane Faucher-Jacques, secrétaire trésorière (387-5886).



Chantale Faucher  
Greffière adjointe

Voici un bref résumé de certaines décisions prises lors de la séance régulière tenue le 12 février 2007, à savoir :

- La Ville a procédé à l'adoption du premier projet du règlement numéro 1381-2007 amendant le règlement de zonage numéro 700-90 et ses amendements. Ce projet vise plus particulièrement à abroger sept (7) zones résidentielles existantes (111, 112, 115, 116, 117, 156 et 162) pour créer seize (16) nouvelles zones de façon à prévoir les usages et spécifications des développements résidentiels à proximité du boulevard Lamontagne ainsi que d'agrandir la zone 205 à même une partie de la zone 153 de façon à y inclure la totalité du lot 3 254 233 du Cadastre du Québec, propriété du Groupe Jean Coutu (PJC) inc. Ce règlement fera l'objet d'une séance d'information et de consultation publique le 12 mars prochain à 19 h 30.
- La Ville a autorisé l'acquisition d'une troisième propriété sur la rue Notre-Dame Nord, soit celle portant le numéro civique 139.
- La Ville a mandaté le notaire pour la préparation de l'acte de donation par Saputo Boulangerie inc. du terrain, adjacent à l'usine Smucker's sur la rue Notre-Dame Nord, et nécessaire à l'aménagement du débarcadère sur la rivière Chaudière.
- La Ville a accordé son appui technique au Club Cycliste Chaudière-Appalaches dans l'organisation de la 1<sup>re</sup> Édition du Grand Prix cycliste de Sainte-Marie Élite qui aura lieu à Sainte-Marie les 11 et 12 août prochain.
- La Ville a accordé quelques mandats de services professionnels, soit la réalisation

d'un plan d'intervention des réseaux d'aqueduc et d'égout domestique, la réalisation du balancement du réseau d'aqueduc, la réalisation d'une étude d'évaluation des impacts hydrauliques des projets de développement des terrains vacants en zone inondable ainsi que pour l'informatisation des niveaux de la rivière Chaudière.

• Dans le cadre des travaux de réaménagement du centre-ville, la Ville a accordé quelques mandats de services professionnels, soit à un architecte paysagiste, à une firme spécialisée en éclairage décoratif et à une firme d'arpenteurs-géomètres. Elle a également autorisé le Service de l'ingénierie à aller en appel d'offres pour les travaux de démolition de trois (3) bâtiments sur la rue Notre-Dame Nord ainsi que pour les travaux de réaménagement de la rue Notre-Dame.

• La Ville a autorisé des travaux de réparation de la chaussée au printemps 2007, en procédant au scellement de fissures en enrobé bitumineux et au colmatage des nids-de-poule.

• La Ville a autorisé la vente du terrain situé en bordure du boulevard Vachon Nord et de la 2<sup>e</sup> Avenue du Parc-industriel à Gestion Bréhel inc.

Pour obtenir plus de détails, communiquez avec le personnel du Service du greffe et du contentieux.

## Mentorat d'affaires en Nouvelle-Beauce

Le 23 janvier dernier, le CLD de La Nouvelle-Beauce a annoncé l'implantation de sa cellule de mentorat d'affaires. Le mentorat d'affaires se définit essentiellement par le jumelage d'un entrepreneur d'expérience (le mentor) qui accepte d'accompagner un nouvel entrepreneur (le mentoré), afin de partager ses connaissances et l'aider dans le développement de son entreprise.

L'équipe de mentors se compose de : à l'avant, M. J. Martin Landry et Mme Line Breton; à l'arrière, de gauche à droite, MM. Richard Lagueux, Germain Blais, Jean Grégoire, Michel Poulin, Michaël Béland, Michel Breton et Denis Maheu. Absente sur la photo, Mme Johanne Ouellet. Une excellente initiative qui profitera à notre relève entrepreneuriale.



Pour information, demandez Michaël Béland au (418) 386-1608.